




CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES POLITIQUES CULTURELLES

OLIVIER BRUN
MATHILDE DASTES
MAXIMILIEN FORTIER
IRIS MATTRAT
ISABELLE PIERRE
HÉLÈNE SALIO

« C'est une triste chose
de songer que la nature parle
et que le genre humain
ne l'écoute pas. »

– Victor Hugo, 1870, *Carnets*

PRÉAMBULE



L'étude *Culture et développement durable* a été menée à l'initiative de l'Institut national des études territoriales (INET) dans le cadre du module de formation Culture et territoire 2022. La démarche a été co-animée par Carole Ziem (DAC de Fontenay-sous-Bois, Présidente de l'association des DAC d'Ile-de-France et vice-Présidente de la FNADAC) et David Janela (coach professionnel, facilitateur, formateur et ancien DGA).

Cette étude a été réalisée par une équipe inter-filières : Hélène Salio et Iris Mattrat (élèves-conservatrices des bibliothèques), Olivier Brun et Maximilien Fortier (élèves-conservateurs du patrimoine), Mathilde Dastes et Isabelle Pierre (élèves-administratrices).

Nous remercions tous les acteurs et professionnels de la Culture qui ont contribué par leurs témoignages et analyses à ce travail.

INTRODUCTION



Le concept de développement durable a déjà 25 ans. Il date du siècle dernier ! Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », selon la formule posée par Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien en 1987 dans son rapport éponyme.

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030, avec 17 Objectifs de développement durable 2015-2030. Dans ce cadre, l'État Français et les collectivités territoriales ont intégré peu à peu la notion de développement durable dans la définition

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



et la mise en œuvre de leurs politiques publiques. La généralisation de la prise de conscience écologique conduit aujourd'hui à une accélération de la transition de nos sociétés vers un développement durable. En effet, les rapports successifs des experts du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) alertent sur le réchauffement climatique depuis 1988, et on sait que la hausse des températures constatée a d'ores et déjà dépassé les prévisions les plus alarmistes. L'extinction accélérée de la biodiversité est également largement documentée par les scientifiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais). **Le consensus scientifique est clair : la crise climatique, le déclin de la biodiversité et l'épuisement des ressources sont déjà en cours, et les activités humaines en sont à l'origine.** Il ne s'agit plus d'une opinion mais d'un fait établi, reconnu comme tel par les principaux médias qui ont signé une charte en ce sens en 2022.

Le champ de la Culture et des politiques culturelles n'échappe pas à cette question du développement durable. Pour parler de la Culture, voici la définition posée par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) en 1982. « *La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social.*

Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Toujours selon l'UNESCO, « *La protection et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial et le soutien à la créativité et aux secteurs culturels dynamiques sont fondamentaux pour relever les défis de notre époque, du changement climatique à la pauvreté, en passant par les inégalités, la fracture numérique et les urgences et conflits toujours plus complexes. »*

L'UNESCO porte ainsi l'idée qu'aucun développement ne peut être durable sans une forte composante culturelle. La culture apparaît ainsi intrinsèquement partie prenante du développement durable.

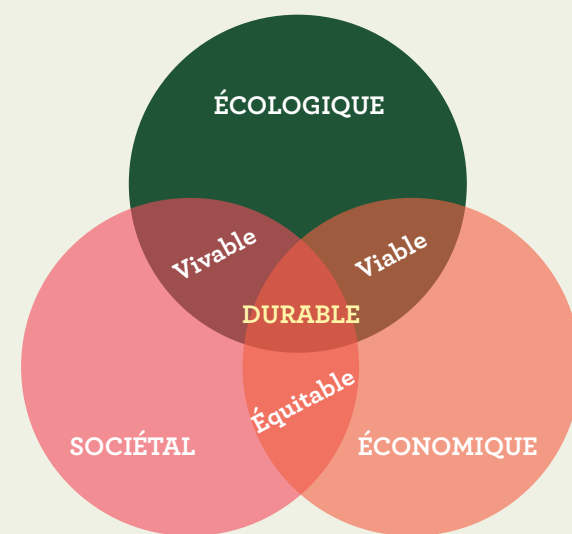
Dans le même temps, la culture constitue aussi une activité qui consomme des ressources et émet des gaz à effet de serre. Comme tous les secteurs (post) industriels, elle a connu ces dernières décennies, sous l'effet conjugué de la révolution numérique, de la mondialisation et de l'accroissement exponentiel des échelles, de grandes mutations ayant considérablement aggravé son impact environnemental.

Avec la multiplication des foires, des festivals, des biennales internationales, l'explosion du *streaming*, du jeu vidéo et des superproductions, **la culture est devenue un acteur non négligeable de la dégradation de l'environnement.**

Ainsi, la question qui se pose est la suivante : comment concevoir les politiques culturelles en intégrant le développement durable ou comment aller vers une transition écologique de la culture à l'échelle des territoires ? Où en est-on, quelles sont les tendances sur cette question ?

Le développement durable combine 3 piliers officialisés au Sommet de Rio (1992) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

LES TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Voyons comment la culture et les politiques culturelles interagissent avec ces trois domaines.

• Le lien entre **Culture et développement social et humain** constitue une question largement travaillée et étudiée. Il est posé comme lien intrinsèque par l'UNESCO depuis sa création. Les collectivités territoriales intègrent d'ores et déjà les sujets d'émancipation des individus, de démocratisation, ou d'accessibilité. Depuis 15 ans, la Charte de coopération culturelle de Lyon fait référence en France et à l'international dans sa capacité à engager les institutions artistiques et culturelles dans le développement durable de leur ville. Le développement durable étant entendu principalement sur son volet sociétal. La question des Droits culturels fortement mise en avant par la politique culturelle de Bordeaux par exemple, s'inscrit dans le prolongement de cette vision du développement durable.

• Le lien entre **Culture et développement économique** est également connu et documenté depuis une quarantaine d'années. La culture représente plus de 2% du PIB en France. De nombreuses collectivités territoriales ont développé des politiques culturelles ambitieuses conduisant à renforcer l'attractivité et le dynamisme économique de leurs territoires. On peut citer l'exemple de Nantes à partir des années 1990, avec le festival de la Folle Journée, la biennale d'art contemporain Estuaire et l'implantation de l'atelier des Machines sur les friches industrielles des chantiers navals. Plus largement, la profusion et la multiplication des festivals sur l'ensemble des territoires illustre la volonté des collectivités de développer le tourisme culturel, comme source de développement économique. Les théories économiques récentes soulignent plus globalement l'importance des externalités positives liées à l'offre culturelle sur un territoire pour attirer les entreprises (*Nouvelle économie géographique* – P. Krugman, 1990) et les revenus (*Théorie de la base* – L. Davezies, 2000).

• Le lien entre **Culture et développement écologique** représente en revanche un champ nouveau, investi depuis peu par les acteurs culturels, et qui prend de l'ampleur depuis quelques années. Alice Audouin, fondatrice de l'association internationale Art of Change 21, qui relie l'art contemporain aux grands enjeux environnementaux, constate « *un retard colossal dans le secteur culturel* » à une échelle globale. Ce même constat est fait par The Shift Project, pour qui

la place de la culture est en danger, ainsi que les centaines de milliers d'emplois qui dépendent indirectement de ce secteur : « *À travers son empreinte physique, le monde de la culture est aussi responsable que vulnérable face aux bouleversements et aux transformations à venir* ».

The shift project propose ainsi une série de mesures concrètes pour « décarboner la culture ». Décarboner la culture est également le titre d'un ouvrage de David Irle publié en 2021. « *Gardons aussi à l'esprit que si nous provoquons un match entre l'écologie et la culture, ce n'est pas la culture qui en sortira vainqueur, compte tenu de l'ampleur des enjeux. Il s'agit donc aussi d'entrer en transition écologique pour pouvoir choisir nous-même la meilleure manière de nous transformer.* » (– Davis Irle, 2020, *Décarboner la culture*).

Le sujet est enfin omniprésent en 2022 dans la presse spécialisée Culture, dans les réflexions des acteurs (rapport « Industries créatives et transition écologique » édité par le Labo de l'édition et la plateforme LINCC) et dans de nombreux temps forts du réseau des professionnels de la culture : Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – MONDIACULT 2022 ; *Think tank* Culture à Paris sur le thème « Culture et écologie : vers la grande mutation ».

C'est ainsi sur ce 3^e pilier de l'écologie que cette courte étude restera centrée, avec un focus sur les collectivités territoriales.

TYPOLOGIE DES INITIATIVES, PRATIQUES ET EXPÉRIMENTATIONS

Dans le domaine culturel, le sujet de la transition écologique est dans tous les esprits, mais il constitue une problématique émergente, voire balbutiante, avec une difficulté y compris sémantique sur ce qu'on entend par développement durable, transition écologique, décarbonation.

La question commence tout juste à se structurer dans les collectivités. Les propositions jusqu'ici repérées sont de nature éparse. L'objectif écologique demeure souvent secondaire par rapport aux deux autres piliers qui apparaissent plus légitimes dans la mission culturelle. Au fil des entretiens menés auprès d'acteurs et responsables culturels, ont été repérées 9 initiatives, pratiques ou expérimentations inspirantes qui ouvrent des perspectives mais ouvrent également des débats.

1. La prise de conscience collective
2. Les actions éducatives
3. La programmation engagée
4. L'éco-conception des œuvres et des événements
5. La conception écologique des bâtiments culturels
6. L'intégration des enjeux de mobilité
7. La sobriété numérique
8. Le financement éco-responsable
9. Le ralentissement et le renoncement



QUE FAIT L'ÉTAT ?

La culture n'apparaît pas en tant que telle dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Cependant, tout un travail est actuellement mené en France, par le biais du réseau des hauts fonctionnaires au Développement durable, comme au niveau international, notamment par l'UNESCO, pour insérer la Culture comme thématique transversale à tous les objectifs de développement durable.

- Le rapport de mise en œuvre des ODD en France présenté à l'ONU en juillet 2016 intègre ainsi plusieurs références à des thématiques du champ culturel. Dans le résumé exécutif initial, les notions de « patrimoine culturel » et « d'accès à la culture et au patrimoine » sont présentes ; dans l'objectif 11, les notions d'architecture, de patrimoine et d'adaptation au changement climatique du patrimoine culturel ont trouvé leur place (« Renforcer la durabilité des villes et préserver le patrimoine architectural », « [...] des projets architecturaux et d'aménagement urbain innovants et de qualité [...] », « [...] les territoires doivent veiller à préserver la richesse de leur patrimoine culturel, architectural et naturel ainsi qu'à renforcer leur résilience, en particulier au regard des impacts du changement climatique) ».
- Le Ministère de la Culture dispose d'un haut fonctionnaire au Développement durable défini dans le Code de l'environnement : « Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire au développement durable chargé de préparer la contribution de son administration à la stratégie nationale de développement durable, de coordonner l'élaboration des plans d'actions correspondant et d'en suivre l'application. » Il a ainsi un rôle interministériel et ministériel. Le haut fonctionnaire au Développement durable déploie également une politique d'impulsion et de soutien aux acteurs du monde de la Culture impliqués dans la thématique « Culture et Développement durable ».
- Le Ministère de la Culture a édité en 2021 une Charte de développement durable pour les festivals.
- Il faut noter également la loi Climat relatif au verdissement de la commande publique dont le décret est désormais publié. Il acte notamment la fin du critère unique du prix pour sélectionner des offres, la possibilité d'exclure des candidats n'ayant pas dûment établi leur plan de vigilance. Il divise également par deux le seuil à partir duquel les collectivités sont soumises à l'obligation d'adopter un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser).



LA PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

En matière de transition écologique, l'enjeu est avant tout de sensibiliser les acteurs. Le premier axe observé réside ainsi dans la fédération des acteurs de la culture autour des questions écologiques, pour partager les enjeux et co-construire les solutions. La prise de conscience collective des acteurs de la culture se développe et s'accélère, à la fois au niveau des professionnels de la culture (collectifs et associations, fédérations et syndicats professionnels) et à l'échelle de nombreuses collectivités territoriales qui mènent des actions spécifiques de sensibilisation aux questions écologiques.

LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE

Ce sont d'abord les professionnels eux-mêmes qui se sont mobilisés pour une prise de conscience collective (collectifs, fédérations internationales, syndicats professionnels, associations), avec l'idée que, pour mieux affronter l'enjeu écologique, il est utile de se fédérer pour penser une culture de demain plus verte et responsable.



1. Les collectifs de festivals

Les festivals ont été précurseurs dans la constitution de collectifs autour de l'enjeu écologique. Il convient d'en mentionner deux qui figurent parmi les plus importants :

- **Le Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne.** Il existe depuis 2009 et regroupe aujourd'hui 32 festivals dont Les rencontres transmusicales de Rennes ou le festival interceltique de Lorient. Ce collectif désormais structuré en association Loi 1901, propose notamment un MOOC « festivals en transition » pour former et sensibiliser les organisateurs de festivals www.lecollectifdesfestivals.org
- **Le Collectif COFEES**, collectif de festivals solidaires et éco-responsables en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce collectif plus récent (2014) réunit une pléiade de festivals engagés dans des démarches écoresponsables et solidaires. Toutes ces manifestations culturelles ont pour ambition de converger au fur et à mesure vers des pratiques communes, placées sous le crédo du Développement Durable et de la Responsabilité Sociale des festivals. Il réunit 16 festivals dont le Festival d'Avignon, les chorégies d'Orange ou les Rencontres photographiques d'Arles.

2. Les fédérations internationales

L'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA, Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques), a adopté l'Agenda 2030 des Nations Unies, pour démontrer le rôle-clé des bibliothèques comme moteurs du développement durable. Dans la foulée, l'Association des Bibliothécaires de France a mis en place une commission orientée développement durable en novembre 2020. À la suite des Accords de Paris, le Conseil international des musées s'est également saisi du sujet en installant en 2019 un groupe de travail sur la manière dont les musées sont capables d'impliquer les publics pour façonner et créer un avenir durable.

3. Les syndicats professionnels

Les syndicats professionnels se mobilisent de leur côté pour interroger les pratiques et sensibiliser leurs membres à la transition écologique.

Le Syndeac (Syndicat des entreprises artistiques et culturelles) pour le spectacle vivant a lancé un chantier piloté par sa commission développement durable. L'idée pour travailler ces enjeux, consiste à y réfléchir collectivement, à partager des initiatives et imaginer des pistes d'actions collectives sur la transition écologique des métiers du spectacle vivant. Le projet structuré en 15 actions phares couvrant 6 thématiques a abouti en octobre 2022 avec tous les acteurs impliqués pour poser un cadre commun et fixer une trajectoire de décarbonation.

Le Syndicat des musiques actuelles (SMA) mène des travaux similaires. En écho à la prise de conscience généralisée face à l'urgence du réchauffement climatique, les adhérents du SMA (Syndicat des musiques actuelles) et de la FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) ont organisé une phase de sensibilisation en 2020 avec The Shift Project par le biais d'un cycle de formation autour de la décarbonation du secteur. Pour poursuivre, des rencontres nationales sont organisées en avril 2022, avec l'ambition d'enclencher une mise en marche de l'ensemble de la filière des musiques actuelles.

4. Les associations

En parallèle, de nombreuses associations ont vu le jour pour accompagner la transition écologique de la culture :

- **Association Les Augures** : Créé dans les premières semaines de 2020, ils rassemblent quatre expertes du monde de l'art, de l'innovation et de l'économie circulaire. L'association accompagne les acteurs du monde culturel dans leur transition écologique et leur capacité d'adaptation et d'innovation.
- **Association Arviva – Arts Vivants, Arts Durables** : regroupe artistes, producteurs, techniciens, agents, lieux de création, de diffusion et de formation, festivals, équipes artistiques, entrepreneurs et opérateurs du spectacle vivant autour du slogan « **Pas de spectacle vivant sur une planète morte.** » Leur objectif est d'entreprendre une transition écologique et d'agir sans attendre pour un monde juste et durable. Les membres de l'association s'engagent à changer leurs pratiques pour transformer les modèles.



LES INITIATIVES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités **prennent sur le même mode des initiatives de sensibilisation** à la transition écologique sous différentes formes : sensibilisation des acteurs culturels avec des démarches participatives, appels à projets, et formation des agents des services culturels en interne.

1. Sensibiliser et fédérer les acteurs culturels d'un territoire

La démocratie participative représente un levier efficace pour mobiliser les acteurs d'un territoire. Certaines collectivités territoriales s'appuient ainsi sur des démarches participatives pour sensibiliser les acteurs culturels à la transition écologique. Les dispositifs portés par la Ville de Paris ou par le pôle métropolitain du Genevois français en constituent 2 exemples intéressants.

- **La Ville de Paris** a mis en place une démarche collaborative pour développer les pratiques d'économie circulaire dans le monde de la culture. La direction des affaires culturelles (DAC), l'Agence de l'écologie urbaine (AEU) de la direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) ont ainsi travaillé avec une quarantaine d'acteurs culturels et acteurs de l'économie circulaire. La Ville de Paris a édité en 2022 un *Livret Culture et économie circulaire* pour sensibiliser et accompagner les lieux culturels dans leur démarche de transition. Il comporte 9 fiches action (labels, management environnemental, programmation culturelle, politique d'achat, restauration, déchets, bâtiment, réemploi, prospective). cdn.paris.fr/paris/2021.pdf

- **Le Pôle métropolitain du Genevois français** regroupe 8 intercommunalités et 212 communes (dont 117 en Suisse) et s'est lancé en 2022 dans une grande démarche participative « Culture et transition écologique » réunissant 80 acteurs du monde culturel. Lors des ateliers, 3 questions ont été posées aux participants autour du rapport entre culture et transition écologique : De quoi avez-vous besoin ? Que pouvez-vous apporter ? Que pouvons-nous faire ensemble ?



L'idée qui sous-tend cette démarche c'est que la stratégie d'adaptation doit reposer sur une forte formation et sensibilisation des acteurs, et sur une action adaptée au territoire.

2. Mobiliser les acteurs culturels par appel à projets pour la transition écologique

La région Centre Val de Loire a lancé en 2022 un appel à projets « Transition écologique et résilience » dédié aux acteurs de la culture et des arts pour développer des projets favorisant la transition écologique. L'idée qui sous-tend cet appel à projets est que le secteur culturel, par sa capacité à fédérer, à représenter et accompagner les différents publics, a vocation par ses activités de création, d'innovation et d'adaptation à porter les transformations nécessaires à un avenir plus vertueux et respectueux de l'environnement. L'appel s'adresse aux projets culturels qui s'engagent vers la transition écologique et la résilience (résidences de création et commandes artistiques) avec une aide accordée limitée à 60% de la dépense et plafonné à 20 000 €.

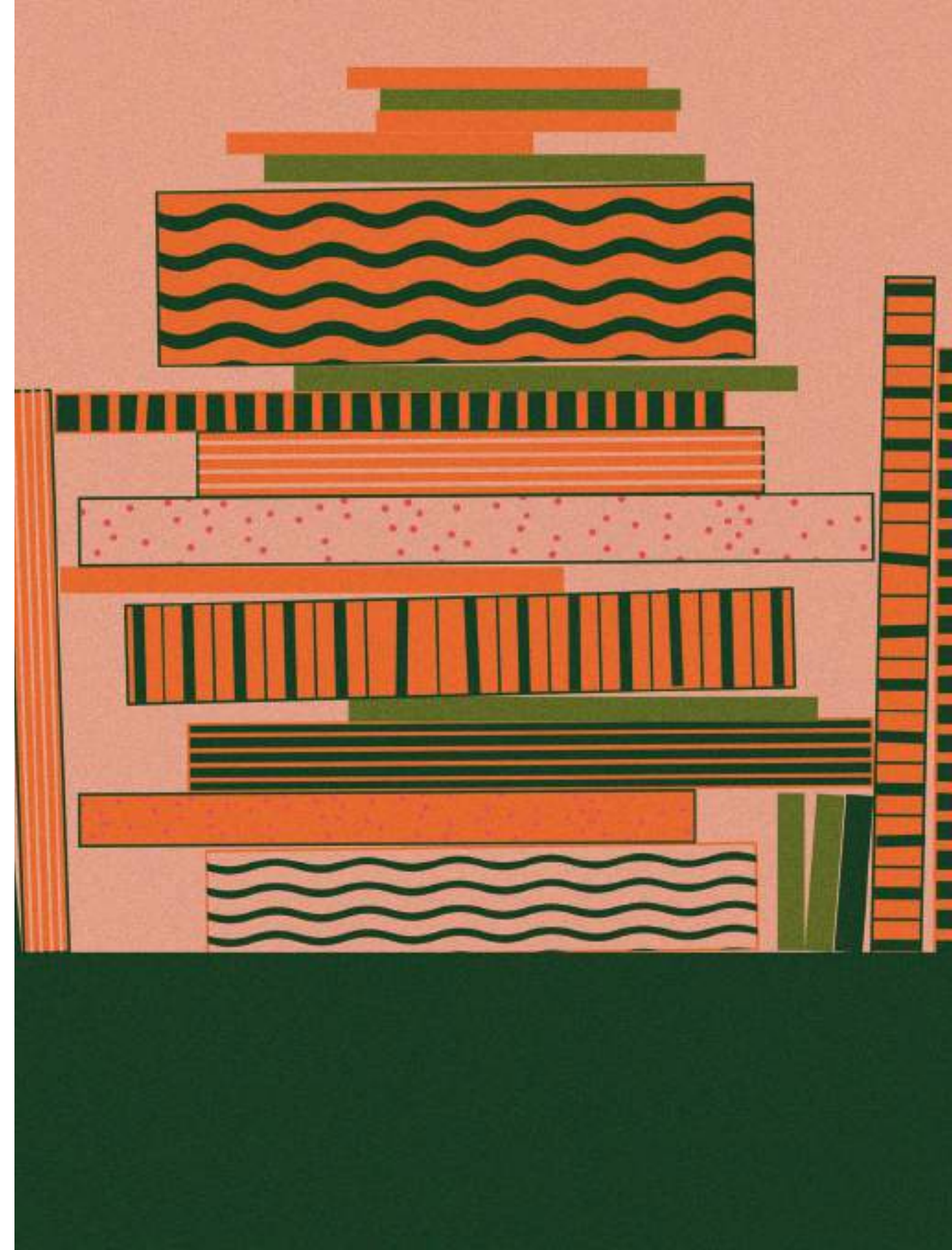
3. Sensibiliser et former les agents des services culturels en interne

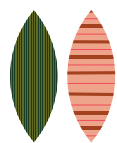
Avant de travailler avec les acteurs culturels du territoire, de nombreuses collectivités mettent l'accent sur la sensibilisation des agents des services culturels en interne. Les actions de formation et sensibilisation aux enjeux écologiques se multiplient ainsi dans les collectivités territoriales.

Elles prennent différentes formes :

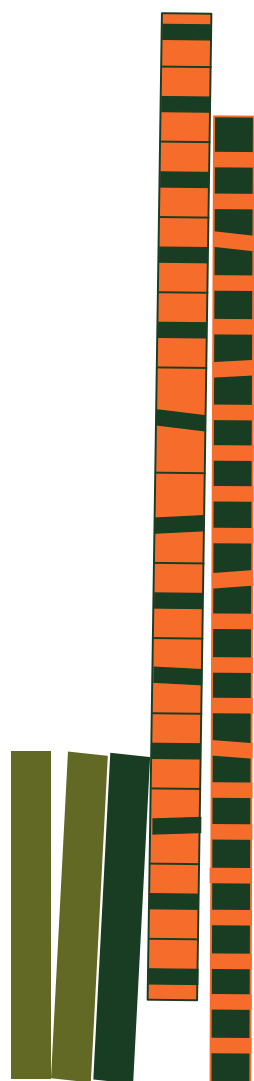
- Nomination d'un référent Transition écologique dans chaque service municipal pour sensibiliser les agents pour la **Ville de Strasbourg**. La transition écologique est portée par l'équipe municipale et par le projet de direction. Pour sensibiliser les agents en interne, un référent Transition écologique a été nommé dans chaque service municipal et un plan de formation spécifique prévoit une acculturation de l'ensemble du personnel à la transition écologique. « *L'idée est que la soutenabilité fasse sens dans leurs activités* ». Par ailleurs, des temps collectifs sont organisés avec des équipes d'accompagnement au changement positif. A noter enfin, une collaboration fructueuse avec le Shift Project par le biais de l'observatoire des politiques culturelles.
- Mise en place d'une direction de la Transition écologique avec une équipe jouant le rôle de consultant interne pour conseiller et accompagner les services pour **Nantes Métropole**. La métropole du grand ouest a lancé dès 2017 un Grand débat citoyen sur la transition énergétique à l'échelle de ses 24 communes. A la suite de cette démarche participative de sensibilisation, elle a mis en place une direction générale ressource sur la transition écologique en charge de conseil et d'accompagner les directions de la Métropole, dont celle de la Culture et l'ensemble des équipements culturels en régie. Cette direction de la transition écologique joue un rôle de consultant interne, elle sensibilise et constitue un service service support pour les autres directions (par ex. aide à la rédaction de marchés publics, appui méthodologique...).

- Création d'une Mission Transition écologique pour la **Ville de Lyon**. Cette mission transversale a vocation à accompagner les services dans la transformation de leurs pratiques.
- Organisation d'ateliers de sensibilisation en interne par des directions métiers comme la Direction voirie et déchets à l'Établissement public territorial (EPT) **Est Ensemble du Grand Paris** (9 villes). Les ateliers de tri des déchets ont notamment concerné les personnels des équipements culturels.
- Appel à une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner le personnel municipal sur les enjeux écologiques pour la **Ville de Reims**. La ville a fait le choix de faire appel à une AMO pour former le personnel municipal, dont les agents de la filière culturelle sur les différents enjeux (question des flux, des transports, du recyclage des décors, de l'alimentation...).
- Démarche de co-construction en interne sous l'angle de l'écologie humaine pour la **Ville de Bordeaux**. La Ville de Bordeaux travaille sous l'angle de l'écologie humaine avec l'objectif d'agir sur la transformation en préparant les acteurs à la transition. La collectivité joue ainsi un rôle d'accompagnement des transitions avec l'idée de prendre le temps de co-construire de façon ascendante et de travailler les bonnes idées des uns et des autres. La ville a notamment organisé de nombreux séminaires avec la direction de la Culture et les directeurs d'établissements culturels sur les axes de la transition écologique, du handicap ou de l'égalité femme/homme.
- Une Conférence citoyenne sur le climat s'est tenue à la **Ville d'Ivry-sur-Seine** avec la définition de 5 engagements sur le mandat. La Culture n'est pas mentionnée explicitement dans le cadre des engagements de la Conférence climat, mais tous les éléments énoncés sont pris en compte par la direction de la Culture, les équipements culturels municipaux et les équipements culturels partenaires.





LES ACTIONS ÉDUCATIVES



La prise de conscience collective s'incarne également dans des actions explicites et directes de sensibilisation à la transition écologique, comme c'est le cas dans les bibliothèques. Ces dernières s'emparent de cette mission pédagogique à travers de nombreuses initiatives pour susciter la prise de conscience dès le plus jeune âge, favoriser le dialogue entre usagers, et promouvoir des formes alternatives à la consommation via le troc et le partage.

Il s'agit de permettre aux écoles et aux lieux culturels d'être à la fois les acteurs et les lieux effectifs de la transition écologique à travers deux axes :

1. **La mission éducative portée par les bibliothèques :** proposer la mise en commun de ressources dédiées, des services spécifiques, différentes actions de sensibilisation (des soirées-débats, des expositions thématiques et artistiques) ou encore la création d'une collection verte.
2. **Des services innovants :** grainothèque, bouturothèque, repair café ou encore des ateliers de recyclage avec différents acteurs (déchetteries, jardins partagés, ressourceries), *plant sitting* pendant l'été.

PLUSIEURS EXEMPLES INSPIRANTS PEUVENT ÊTRE CITÉS :

- **La Médiathèque de la Canopée à Paris** porte une réflexion visant à la mise en place de pratiques internes plus écologiques, dans le cadre d'une démarche Culture et économie circulaire. Depuis deux ans, l'équipe de la médiathèque s'est engagée dans une réflexion particulièrement ambitieuse et participative. Elle a ainsi été conviée récemment, avec d'autres acteurs culturels, à participer à un groupe de travail initié par la Ville de Paris pour élaborer une démarche Culture et économie circulaire. La pédagogie est un critère essentiel dans ses missions : proposer la mise en commun de ressources dédiées, des services spécifiques ou encore différentes actions de sensibilisation : des soirées-débats dans le cadre des Jeudis de l'actualité (les jeunes et le militantisme écologique en décembre prochain, ou une conférence consacrée à l'économie numérique à l'occasion du festival Numok), des expositions thématiques ou artistiques, ou encore des ateliers de recyclage avec différents acteurs, la Syctom, Paris Anim, des jardins partagés, la Ressourcerie... Des services complètent cette offre pour susciter la prise de conscience et le dialogue avec les usagers. Une grainothèque (cartographie disponible sur le portail) a ainsi été imaginée pour faire redécouvrir aux Franciliens leur environnement et les inviter à faire du troc des graines qu'ils récoltent. D'autres sont envisagés : depuis le rechargement de sa batterie de portable à l'aide de vélos, un repair café, aux bacs de compost ou au *plant sitting* pendant l'été.

- **La Médiathèque Marguerite Yourcenar à Paris** a constitué un fonds spécialisé en écologie citoyenne et développement durable. Cette orientation, présente dès le projet initial, répond à un désir exprimé par les élus et correspond à une préoccupation grandissante dans la société. Des ateliers sont organisés régulièrement pour les adultes, les enfants ou les familles : semis et rempotage, fabrication de cosmétiques, création de jeux et de bijoux au naturel, sensibilisation au recyclage et au zéro déchet, ateliers sciences participatives.

Dès l'ouverture, l'équipe en charge des animations a placé l'écologie citoyenne et le développement durable au cœur de ses actions. Des thèmes tels que la décroissance, l'économie locale, le climat, les abeilles et la biodiversité ou les gestes écocitoyens ont été abordés, notamment lors des jeudis de l'actualité, cycle de conférences-débats du réseau. Les échanges avec le blogueur Julien Vidal ou la rencontre avec Marie-Monique Robin pour son film *Sacrée croissance* restent des moments forts pour le public comme pour les bibliothécaires. Ces enjeux écologiques, qui invitent les citoyens à s'engager, ouvrent une voie vers une bibliothèque plus participative.

- **Réseau des médiathèques de Châlons-en-Champagne :** une politique documentaire ambitieuse et une médiation organisée autour de nombreuses ressources dédiées à la thématique ont vu le jour pour accompagner le public.

Le réseau des médiathèques de Châlons-en-Champagne a décidé d'aider la population à entrer dans la société du développement durable en leur donnant les clés nécessaires pour y arriver.

Des actions de prévention des déchets :

- **Jeu sur *Le temps de vie des déchets* :** jeter les déchets dans la nature n'est pas sans conséquence. Ils y restent longtemps, parfois des dizaines, voire des centaines d'années. Pour saisir cette problématique, l'atelier propose de deviner la durée de vie des déchets les plus jetés dans la nature ;

• Atelier *Mesure ton empreinte écologique* : chaque année, la Terre offre des ressources naturelles renouvelables mais notre consommation est telle que nous les utilisons toutes les premiers mois et vivons à crédit le restant de l'année car elle n'a plus la capacité de les régénérer. Nous puisons donc dans les stocks de ressources non renouvelables. Par le biais d'un quiz chacun peut mesurer son empreinte écologique et ainsi prendre conscience des gestes à éviter;

• Atelier *Changer ses habitudes de consommation* : pour réduire son empreinte écologique, cet atelier propose de réfléchir à sa consommation pour qu'elle soit durable et responsable;

• Jeu de société et *serious game* sur le tri des déchets : rien de mieux que le jeu pour apprendre à trier ses déchets, avec le jeu de société Moon-Bots, et les applications Compost Challenge et Game of Tri;

• Escape game : enfermés dans une pièce, les participants ont 30 minutes pour comprendre les enjeux du réchauffement climatique et sauver la planète.

CRÉER UNE COLLECTION VERTE

Bibliothèque : les questions à se poser pour évaluer une Collection verte.

- Les collections et les informations sur les questions environnementales sont-elles développées consciemment ?
- La bibliothèque dispose-t-elle d'une stratégie pour obtenir des informations sur la durabilité environnementale ?
- La bibliothèque dispose-t-elle d'une collection actualisée et pertinente sur la durabilité environnementale (sous différents formats).
- Quels services verts ?
- La bibliothèque propose-t-elle une

recherche d'informations sur la durabilité environnementale ?

• La bibliothèque offre-t-elle une formation ou une assistance pour la recherche d'informations sur l'environnement ?

• La bibliothèque organise-t-elle des événements ou des conférences sur la durabilité environnementale ?

• La bibliothèque donne-t-elle aux citoyens la possibilité d'organiser des événements environnementaux ou de représenter leurs projets environnementaux ?

Des événements, au sein des bibliothèques, peuvent être de véritables leviers de sensibilisation des usagers :

• Inviter des auteurs et des experts en écologie pour des entretiens, conférences et débats;

• Organiser des concours littéraires sur des questions environnementales

Voir le blog bibliothèques vertes : bib.vert.es.abf.asso.fr

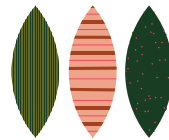
CONCLUSION

Des actions éducatives ambitieuses, portant tant sur la nature des fonds documentaires et la médiation organisée, que par des événements innovants, renforcent une meilleure prise de conscience des enjeux de la transition écologique.



LA PROGRAMMATION ENGAGÉE

Il n'y a pas de transition possible sans un travail sur les imaginaires. Faire le choix de programmer des artistes qui portent des représentations et des récits sur les sujets écologiques est une pratique qui se développe. Par leur approche sensible qui touche aux émotions, les œuvres artistiques, qu'il s'agisse d'arts plastiques, de théâtre, de littérature, de musique, de cinéma... sont en effet des leviers puissants pour sensibiliser et accélérer les prises de conscience. L'art devient un support privilégié pour témoigner de la fragilité notre planète, mais aussi pour nous projeter vers d'autres manières de l'habiter..



NB : Le sujet fait cependant débat au nom de la liberté artistique, et il ne s'agit évidemment pas de réduire le propos artistique à l'enjeu écologique.

Après *I don't believe in global warming*, Regent Canal, Londres (2009), Banksy en constitue une illustration avec son *Enfant au fumigène*, apparu à la Biennale de Venise en 2019, au ras de l'eau. Cette œuvre porte une signification forte. Dans son interaction avec le niveau des marées, elle invite à relier le changement climatique et ses conséquences sur les populations.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA QUESTION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Dans les musées, la partition était jusqu'à binaire. D'un côté, les musées naturels et scientifiques avaient pour vocation de parler de biodiversité. De l'autre, les musées d'art parlaient créations de l'esprit. La prégnance des questions environnementales et principalement du changement climatique remet en question cette frontière. On le voit avec les expositions récentes au Centre Pompidou ou au Palais de Tokyo avec son exposition « Réclamer la terre ».



Vue du graffiti de Banksy sur le Rio de Ca' Foscari à Venise en mai 2019.

• **Le Centre Pompidou**, a mis en place en 2022 un plan d'action pour le développement durable à quoi répond une programmation dont le fil rouge environnemental est affiché. Abordée à travers quatre œuvres des collections (de G Penone, A. Mendieta, O. Eliasson et du Studi Klarenbeek&Dros) *Art et écologie* fait apparaître l'écologie comme un fondamental contemporain et une urgence à inventer d'autres manières d'habiter le monde. Pour Mathieu Potte-Bonneville, philosophe et directeur du département culture et création du Centre Pompidou. « *L'art porte la capacité à reformuler une question. Depuis les écrits de Philippe Descola, on réfute cette partition artificielle entre nature et culture.* » Voir aussi le MOOC Art et écologie : www.centrepompidou.fr/fr/lecole-du-centre-pompidou/les-mooc

• **Au Palais de Tokyo**, l'exposition collective *Réclamer la terre* a l'ambition d'être une prise de conscience autant qu'un cri de ralliement. Aspirant à penser le

monde au-delà de la division entre nature et culture, le parcours suit la trace d'artistes qui travaillent autrement les éléments (terre, eau, feu, air, végétaux, minéraux...), irréductibles à leur simple matérialité. Ils sont à la fois médium et outil, des vecteurs culturels, historiques et politiques revitalisés dans un contexte d'urgence écologique. Le musée projette par ailleurs un centre d'éducation et d'inclusion au sein du Palais pour 2022, avec l'idée que « *Le musée ne doit pas être passif, mais rendre son public actif sur ces questions* », selon les termes d'Emma Lavigne, présidente du Palais de Tokyo.

• Le mouvement est identique outre-Atlantique. **Le Brooklyn Museum** a proposé en 2021 une exposition sur le changement climatique à travers l'art des Premières Nations. Et au Royal Ontario Museum, un « curateur du changement climatique » a pour mission de travailler ce sujet pour le développement et la programmation du musée.

- En matière théâtrale, les créations autour des questions écologiques se multiplient comme en témoigne le Festival d'Avignon 2022, avec notamment le spectacle *Anima*, à partir de l'œuvre *Post Atlantica* de Noémie Goudal. Par un dispositif vidéo, musical, et une artiste suspensive qui expose le public à une sensation physique du temps, *Anima* raconte les métamorphoses invisibles des paysages et des lieux avec lesquels nous cohabitons. En Belgique, Vincent Hennebicq et Éline Schumacher ont investi le **Théâtre National de Wallonie Bruxelles** avec *La Bombe humaine*, spectacle portant sur le péril de l'anthropocène et les grands défis environnementaux à venir.

- Plus inattendu, la **Philharmonie de Paris** propose l'exposition *Musicanimale* avec des vocalises d'oiseaux, stridulations d'insectes, chants de baleines, hurlements de loups. Tout en montrant l'influence extraordinaire des voix animales dans l'histoire de l'art et de la musique, le parcours questionne le devenir de la biodiversité et la disparition d'un patrimoine sonore en danger.

LA PROGRAMMATION ENGAGÉE À L'ÉCHELLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Au niveau local, le mouvement observé est similaire (et soulève les mêmes débats).

1. Les Fonds régionaux d'art contemporain ont multiplié les expositions en lien avec la transition écologique partout en France.

Les trois Frac du Grand-Est ont monté un vaste programme éducatif avec 12 lycées agricoles, intitulé « Ecotopia ». Le projet présente aux élèves des œuvres en résonance avec le thème du climat, comme la vidéo d'Ursula Wiedmann sur la manière dont les flux de ressources circulent. Le Frac PACA à Marseille a proposé en 2021 une exposition symptomatique de cette hybridation nouvelle entre art et science : une exposition du travail photographique de Nicolas Floc'h sur les paysages sous-marins, conçue en partenariat avec

le CNRS et l'Observatoire des sciences de l'univers.

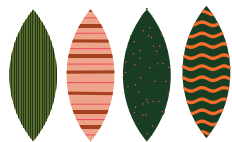
2. Concernant les musées de territoire, on peut citer Reims où les musées de la Ville ont élaboré en 2022 une programmation spécifique liée au Développement durable intitulée « Les musées se mettent au vert ». La dernière nuit des musées s'est ainsi lancée sur le thème de la *Green night*. Au programme notamment, une immersion dans une œuvre de land art monumentale au Musée Saint Rémi – Installation monumentale paysagère entre poésie et écologie, *Rausa* interpelle le promeneur sur le développement de la ville dans sa relation avec son environnement naturel.

Autre exemple à Lyon, le **Musée des confluences** (Établissement public de coopération culturelle de la métropole de Lyon, Ville de Lyon et École normale supérieure) a présenté une exposition intitulée *Terre en héritage, de Néolithique à nous*. Cette exposition propose d'observer les défis environnementaux contemporains à l'aune d'une période charnière de notre histoire, le Néolithique, qui marque le début de l'exploitation de la Nature et le bouleversement de la relation de l'humanité aux autres êtres vivants.

Plus original et léger, **Le Musée départemental breton** (musée en régie du Département du finistère) nous invite à explorer *La part animale dans le costume breton* (exposition programmée à l'automne 2022).

3. Côté spectacle vivant, le Festival *Les Anthroposcènes* proposé par **la Scène nationale d'Evreux** (Le Tangram) propose un temps fort culturel qui interroge sur notre rapport au vivant et à la nature à travers spectacles, expositions, conférences, projection de films...





L'ÉCO-CONCEPTION DES ŒUVRES ET DES ÉVÉNEMENTS

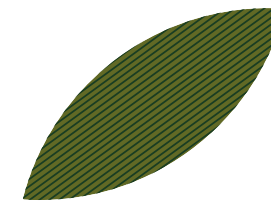
« Le festival
le moins polluant
est celui qui
n'a pas lieu. »

– Julien Sauvage, directeur
du festival Le Cabaret Vert

Toutefois l'enjeu est bien de faire en sorte que les festivals se jouent afin de permettre la rencontre, le partage et l'élévation propres à la Culture et qu'ils participent aux autres piliers du développement durable. Il doit pour cela concilier les enjeux a priori contradictoires de développement et de durabilité, et aujourd'hui de transition écologique.

Il s'agit d'éco-concevoir les œuvres et les événements. Les exemples, comme les hommes et femmes inspirants rencontrés, montrent que la culture se place souvent sur l'innovation et l'expérimentation des possibles durables.

Cette conception économe en ressources comme en création de nuisances se réalise à toutes les étapes et dans l'ensemble des sous métiers concernés. On y retrouve les mêmes questions que dans d'autres champs d'actions, mais qu'il convient de penser en lien avec les spécificités du, ou plutôt des environnements de la culture.



RÉDUIRE L'IMPACT DU FONCTIONNEMENT

Cet axe regroupe l'ensemble des actions qui réduisent l'impact direct et indirect de l'événement. Citons par exemple la conception responsable des repas, pour le public, l'organisation ou le *catering* comme la gestion du gâchis, les repas non carnés. La gestion des déchets, de leur création à leur collecte et jusqu'à leur usage, en assurant par exemple un tri spécifiquement adapté à la production propre à l'action culturelle, parfois massive.

- **Anticiper les impacts au stade des infrastructures : investissement et aménagement**

Réduire l'impact du fonctionnement peut nécessiter de rechercher une conception intégrant ces éléments et parfois d'investir dans des infrastructures assurant un usage moins consommateur. Par exemple en installant un circuit d'eau potable évitant la distribution d'eau en bouteille, la contrepartie pouvant être un gel temporaire du site.

- **Penser l'énergie : équipement, installation et production**

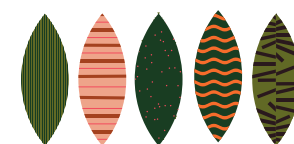
L'énergie est un poste majeur de consommation. La réduction passe par l'adaptation des équipements et une gestion optimale. L'étude du fonctionnement réel permet par exemple d'adapter la proposition lumineuse aux flux constatés ou d'opter pour des ambiances plus responsables, d'autres expériences utilisent la temporisation. L'autre tendance est la production sur place. Transformer les sites de consommation en lieux de production d'énergie assure une meilleure responsabilisation, offre un usage pérenne aux lieux. Et permet avec les aménagements cités plus hauts d'envisager une utilisation plus longue ou fréquente des équipements, qui sont une autre forme de mutualisation et de réduction des coûts environnementaux de mise en place.

- **Réutiliser, recycler, travailler en réseau**

On constate de façon croissante la réutilisation d'équipements, mobiliers,... ou le recyclage de la matière première via le *remanufacturing*. Le tout en lien avec une dynamique de circuits courts et de partenariats qui permet une meilleure exploitation des équipements, décors, vitrines.. Au-delà des initiatives propres à chaque institution ou association, on observe l'émergence de *ressourceries* spécifiques aux différents domaines culturels : théâtres, opéras, festivals qui superposent sobriété et travail en réseau. C'est le cas notamment en région pays de la Loire avec la ressource culturelle du CRESS (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire).

- **Intégrer la transition dans la conception**

Ces différentes initiatives montrent la prise en compte des enjeux de transition dès la conception d'un projet. Il peut s'agir de propositions récentes qui se construisent autour des questions environnementales et les intègrent à leur identité comme le Cabaret Vert ou d'institutions plus installées et anciennes qui développent de nouveaux outils et prennent en compte de nouveaux concepts dans leurs propositions, tel que l'outil EDEOS de l'Opéra de Lyon. Les initiatives les plus inspirantes : Cabaret Vert, We love green, Terres de son, la ressource culturelle, La réserve des arts, L'opéra de Lyon, et bien d'autres ont ceci en commun qu'elles favorisent le partage et l'intelligence collective. Les méthodes adoptées peuvent consister à rassembler des acteurs autour de projets de conception, comme le projet Interreg DEMO ou bien à transmettre à l'ensemble des acteurs le fruit de leur expérimentation. La culture apparaît ainsi comme un creuset vivant d'innovation, à la fois par son inventivité constante, hors des schémas de pensées traditionnels et par une forte capacité de travail en réseau. Elle peut ainsi devenir un levier de transition sans pareil.



LA CONCEPTION ÉCOLOGIQUE DES BÂTIMENTS CULTURELS

Le bâtiment est devenu un enjeu capital des politiques publiques territoriales en matière de transition écologique. En effet, il s'agit du levier d'action le plus coûteux, le plus demandeur et le plus visible, en matière d'action de la personne publique sur le territoire et la vie quotidienne de ses concitoyens. Les bâtiments du secteur culturel, parce qu'ils sont un équipement structurant du territoire pour leur qualité architecturale ou leur fonction de proximité, doivent s'affirmer comme un domaine exemplaire en la matière.

Dans ce cadre, l'ensemble des décideurs publics est de plus en plus sensible à la démarche écologique, dont les objectifs vertueux envers l'environnement sont particulièrement attractifs.

L'un de ces avantages les plus importants réside en l'amortissement des frais d'investissement et de conception, souvent plus coûteux qu'un bâtiment classique, par celui plus faible des coûts de fonctionnement.

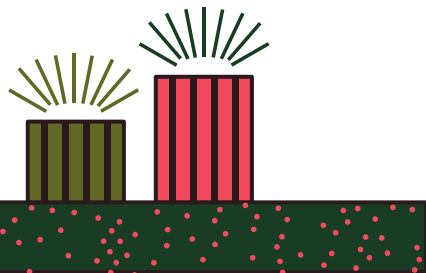
De plus en plus de cahiers des charges préconisent des bâtiments plus raisonnables en termes d'entretiens et de coûts des fluides : les verrières sont découragées, l'utilisation de bois biosourcé est privilégié, la climatisation naturelle et l'inertie du bâtiment sont favorisés...

Des pratiques peu écologiques restent cependant tenaces : c'est notamment le cas de l'utilisation massive du béton, encore très plébiscité malgré son coût environnemental conséquent.

La question bâimentaire est d'autant plus fondamentale qu'elle concerne les lignes budgétaires conséquentes. Les équipements culturels, en particulier les musées et médiathèques, offrent en général de larges espaces, difficiles à chauffer et coûteux en termes d'entretien et de chauffage. Ces bâtiments parfois anciens peuvent représenter un frein à l'activité qui s'y déroule, à cause d'une inadéquation entre le bâtiment et ses usagers, mais aussi parce qu'ils coûtent chers en termes de fonctionnement tout en grevant le choix de nouveaux investissements.

De plus en plus est observée la perception des constructions comme une charge incompressible et tendant même à l'augmentation, poussant les collectivités les plus modestes à un transfert de la gestion, de l'entretien ou de la propriété à un échelon territorial plus grand et aux assises financières plus solides.

Les interlocuteurs deviennent de plus en plus des intercommunalités, des départements, voire même des régions. Ces mêmes interlocuteurs sont également plus nombreux, puisque ces transferts de compétences sur un bâtiment se font selon des modalités parfois complexes et fragmentées. Ce changement d'échelle et ce phénomène de dissociation interrogent quant aux stratégies à adopter concernant la durabilité dans le temps de ces bâtiments, mais également sur les acteurs à cibler et aux relations à établir entre eux concernant leur gestion courante. L'architecture est donc un enjeu particulièrement porteur de ces préoccupations écologiques. Depuis longtemps en effet, certains architectes portent les questions environnementales, et des revues spécialisées (comme *Le Moniteur*) s'en font les relais privilégiés. La démarche environnementale n'est pas neuve, et remonte déjà aux années 1990 : certains, comme Lacaton et Vassal, en ont fait une marque de fabrique. Des mots même de Jean Nouvel, qui a eu une démarche (discutée) d'éco-conception, l'architecture durable « est celle que l'on a envie de conserver ». Pourtant, les questionnements qu'il faut appliquer à l'architecture écologique ne sont pas uniformes selon la typologie du bâtiment en jeu.



En matière de bâtiments culturels, celles-ci peuvent être de deux types :

• **Les bâtiments anciens**

Rénover un bâtiment ancien est toujours une gageure. La réhabilitation d'un bâtiment légué dans le parc foncier d'une collectivité est par nature plus complexe qu'une construction neuve faite sur une table rase ; pour autant, il en est nécessairement plus écologique, puisque la réhabilitation d'un bâtiment porte nécessairement la reconnaissance de sa durabilité et de sa résilience.

En matière culturelle, la question bâimentaire doit concilier en particulier deux contraintes : la qualité historique et la qualité architecturale, qui sont les deux points sur lequel le secteur culturel est attendu. De plus en plus, l'évaluation des impacts écologiques est prise en compte dans ce critère de qualité architectural : les services de l'Etat, comme par exemple la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, peuvent y aider. Les solutions proposées dans le cadre des marchés publics par les maîtres d'œuvres doivent donc être conditionnées à ces deux exigences : c'est en tout cas le chemin pris par de plus en plus de collectivités.

Pour autant, ces actions ambitieuses ne doivent pas se faire au détriment de la qualité de ces mêmes bâtiments. Elles doivent ainsi prendre en compte le respect du monument, dans sa conception originale et de celle de son créateur : les isolations par l'extérieur, très économiques, ne sont jamais compatibles avec les volumes et effets de matières souhaités par l'architecte lors de la construction du bâtiment. Certaines typologies sont plus difficiles que d'autres à réhabiliter écologiquement : c'est bien sûr le cas pour les édifices concernés par une protection au titre de l'urbanisme ou des monuments historiques, soit par son inscription/classement, soit par le périmètre des abords qui lui est consécutif, soit par des protections au titre des plans locaux d'urbanisme. Concilier l'ancien avec sa destination future devient affaire d'interlocuteurs et de discussions : si les bâtiments

historiques et les bâtiments ayant un contrôle d'hygrométrie échappent aux normes thermiques applicables, une démarche environnementale est souvent souhaitée et demandée. De vrais problèmes se posent en outre sur certaines typologies : les bâtiments encore utilisés à fins d'habitation ou de bureau, ou encore le patrimoine du XX^e siècle, dont les réhabilitations trop lourdes risquent de faire perdre le caractère d'authenticité.

Se pose enfin la question de « recycler » des bâtiments culturels anciens : des cas précis peuvent alors être cités comme illustration d'une démarche éco-responsable. L'un des plus connus concerne la réhabilitation menée entre 2012 et 2014 au Palais de Tokyo de Paris (cabinet Lacaton et Vassal), avec un dépouillement souhaité du bâtiment qui satisfait à une sobriété écologique et esthétique de conception – avec des verrières à haute performance énergétique ou des réseaux de fluides très performants – à la préservation même de ce qui était une aile à l'abandon de l'ancien Palais des Musées, et aux intérêts des usagers, professionnels et artistes qui profitent d'un exceptionnel lieu d'exposition modulable. Un autre exemple peut être donné à travers la médiathèque de Choisy-le-Roi, dont la réhabilitation obligeait à une démarche écologique de récupération de matériaux auprès de ressourceries spécialisées. De plus en plus de musées adoptent également la récupération du matériel muséographique, par exemple à destination des bibliothèques ; le recyclage passe donc également par le mobilier !

La question des espaces verts est enfin particulièrement importante. De plus en plus rares dans le cas de collectivités en secteur urbain, ils sont particulièrement convoités par les promeneurs, mais aussi par les promoteurs immobiliers qui y voient une réserve foncière. Ces espaces sont cependant particulièrement structurants de la trame urbaine, et contribuent au cadre de vie des habitants. Des parcs historiques sont ainsi remarquables pour leur entretien écologique constant, permettant la protection d'un savoir immatériel des jardiniers et de leur pratique.

• Les bâtiments neufs

Construire : ce verbe, pendant longtemps symptôme quasi-automatique des pouvoirs publics, est de plus en plus envisagé comme un réel questionnement à poser avant toute autre perspective. Ce changement de paradigme montre une véritable prise de conscience écologique de la construction, insufflée par un long travail d'incitation financière et de solutions innovantes, proposées autant par l'État (véritable moteur en la matière) que par les architectes. Ces derniers proposent de plus en plus des bâtiments autonomes et inertes d'un point de vue énergétique, ou particulièrement adaptés aux circonstances locales. C'est le cas de la médiathèque Sud-Sauvage à Saint Joseph (cabinet Nicolas Peyrbonne), à La Réunion, qui réutilise le principe des maisons à auvent typiques des climats tropicaux favorisant une ventilation naturelle et sans risque pour les livres mis à disposition.

La construction de bâtiments neufs doit respecter les normes habituelles en matière de construction, tout comme celles des ERP. Il est cependant possible d'obtenir des certifications supplémentaires, qui récompensent des efforts particuliers de la part des maîtres d'œuvre et d'ouvrage pour l'environnement. C'est le cas de la HQE (Haute Qualité Environnementale), marque commerciale désormais très convoitée, et qui s'attache en particulier à la gestion des bâtiments : de l'énergie, de l'eau, des déchets de production et de la maintenance. D'autres coûts environnementaux sont également regardés : c'est le cas de la masse salariale utilisée, de la manière de mener le chantier de construction, l'entretien sur le long terme... Les moyens d'agir sur le bâti sont nombreux, et bien plus faciles à mettre en œuvre sur un bâti neuf qu'un existant : le chantier et les nuisances de sa construction, les matériaux utilisés pour l'opération de construction comme pour le bâti, la sobriété salariale et technologique,...

De nombreuses actions en ce sens sont déjà menées et très médiatisées : beaucoup de communes en France se sont essayées à la démarche du zéro-phyto ou au réemploi d'eaux

« L'architecture ne peut pas sauver le monde. Mais elle peut peut-être donner le bon exemple. »

– Alvar Aalto

d'exhaure/de pluie pour l'entretien de ses parcs historiques, à l'alimentation solaire partielle de leur bâtiment... Cela donne lieu à des initiatives qui sont parfois très marquées dans une époque, et sur lesquelles les pratiques reviennent : c'est le cas par exemple des murs végétaux, qui ont un impact très limité sur la biodiversité et qui consomment énormément d'eau).

C'est avant tout par l'achat public que ces critères environnementaux doivent être précisés : soit dans la commande, soit par des critères spécifiques placés au cœur des marchés publics tel qu'autorisé depuis 2011. C'est également grâce à des outils d'incitation, en particulier financiers, qu'une architecture plus raisonnable et éco-conçue est possible : citons à titre d'exemple le **Bauhaus Européen**, qui flèche 85 millions d'euros répartis à travers différents budgets les projets innovants d'architecture, comprenant notamment une dimension écologique. La démarche écologique est donc bénéfique à de multiples égards : les dépenses d'investissements viennent sur le long terme réduire ceux de fonctionnement (avec des économies d'énergie significatives), améliorent le confort des agents et des usagers, renforcent l'attractivité et la transversalité des actions culturelles, permettent d'affirmer des actions fortes et remarquables d'actions en faveur de la planète.





L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE MOBILITÉ

Le bilan carbone des équipements culturels est aussi largement dépendant des mobilités qui s'y jouent : artistes internationaux et nationaux, spectateurs, équipes de régie, transport des œuvres, des décors,...

« 3% des festivaliers se déplaçant en avion génèrent 62% des émissions de GES. »

Les déplacements des œuvres, des artistes et des publics constituent ainsi la principale source d'émission de gaz à effet de serre du secteur culturel. La culture est ainsi la 3^e cause de mobilité des Français, après le travail et les achats. Par exemple, le Musée du Louvre émet annuellement 4 millions de tonnes de CO₂ avec la venue de ses visiteurs. Les biennales, les festivals augmentent sans cesse leur jauge et attirent des publics lointains utilisant un transport très carboné (avion). Ainsi, 3% des festivaliers se déplaçant en avion génèrent 62% des émissions de GES, selon une étude 2021 de The Shift Project. Cette dépendance forte aux énergies fossiles expose fortement le secteur culturel aux chocs énergétiques, et le rend vulnérable. La problématique est donc la suivante : la libre circulation des artistes, des œuvres, des publics serait-elle à repenser pour obtenir une décarbonation efficace, et de quelle façon ?

PRÉCONISATIONS

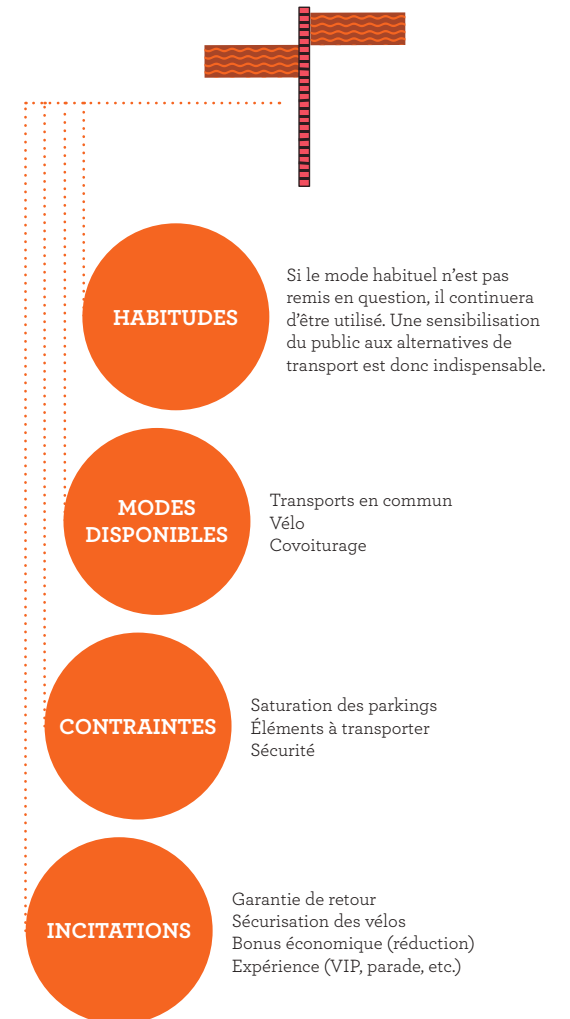
- Des alternatives pour produire et diffuser les œuvres autrement en vue de relocaliser autant que possible les fournisseurs et la programmation :
 - **Département de la Gironde** Domaine de Nodris : un stockage des équipements culturels en proximité, dans le Médoc, pour limiter les déplacements pour l'organisation du festival « Reggae Sun Ska »
 - **Ville de Strasbourg** : Mutualisation des déplacements des équipes de cinéma (terre d'accueil des tournages)
 - **Collectif Artistes Citoyens Engagés** guide de bonnes pratiques visant à adopter un comportement plus vertueux lors des tournées.
 - **Compagnie Organic Orchestra** qui a pris le parti de réaliser ses tournées à vélo.

Plus globalement, il s'agit de s'interroger sur la pertinence du recours à des voitures suiveuses pour le transport d'œuvres. D'autres pistes de réflexion pourraient porter sur le regroupement des transports d'œuvres chaque fois que possible, si nécessaire en ayant recours à du stockage temporaire, et l'optimisation du retour à vide des camions. Enfin, un objectif atteignable pourrait également être de réduire le nombre des œuvres transportées pour les expositions temporaires et de s'interroger sur la pertinence de faire venir des œuvres de destinations très lointaines.

2. Limiter les déplacements du public : penser son événement à l'échelle territoriale et réaliser un auto-diagnostic de la mobilité du public

- **Ville de Bordeaux** : création de Lieux d'Arts et de Culture (LAC) au plus près des quartiers.
- Faire un auto-diagnostic de la **mobilité de son public** qui dépend de 4 principaux facteurs ; le public en lui-même, le site choisi et sa desserte en transports en commun, la temporalité et l'attractivité de l'évènement.
- **Limitation de jauges** : aujourd'hui les subventions sont liées à des objectifs de jauge : prime à l'internationalité des artistes, dans un système économique classique. Il est proposé que la jauge se répartisse dans différents spectacles afin de réduire les déplacements et donc l'empreinte carbone.

COMMENT AGIR SUR LE CHOIX DU MODE DE TRANSPORT ?



Source : The Shift Project

CONCLUSION

L'objectif est donc de favoriser les flux sur des distances plus courtes, de conduire les artistes à se déplacer davantage que les publics et de tendre à des jauges de festivals raisonnées par rapport au territoire.

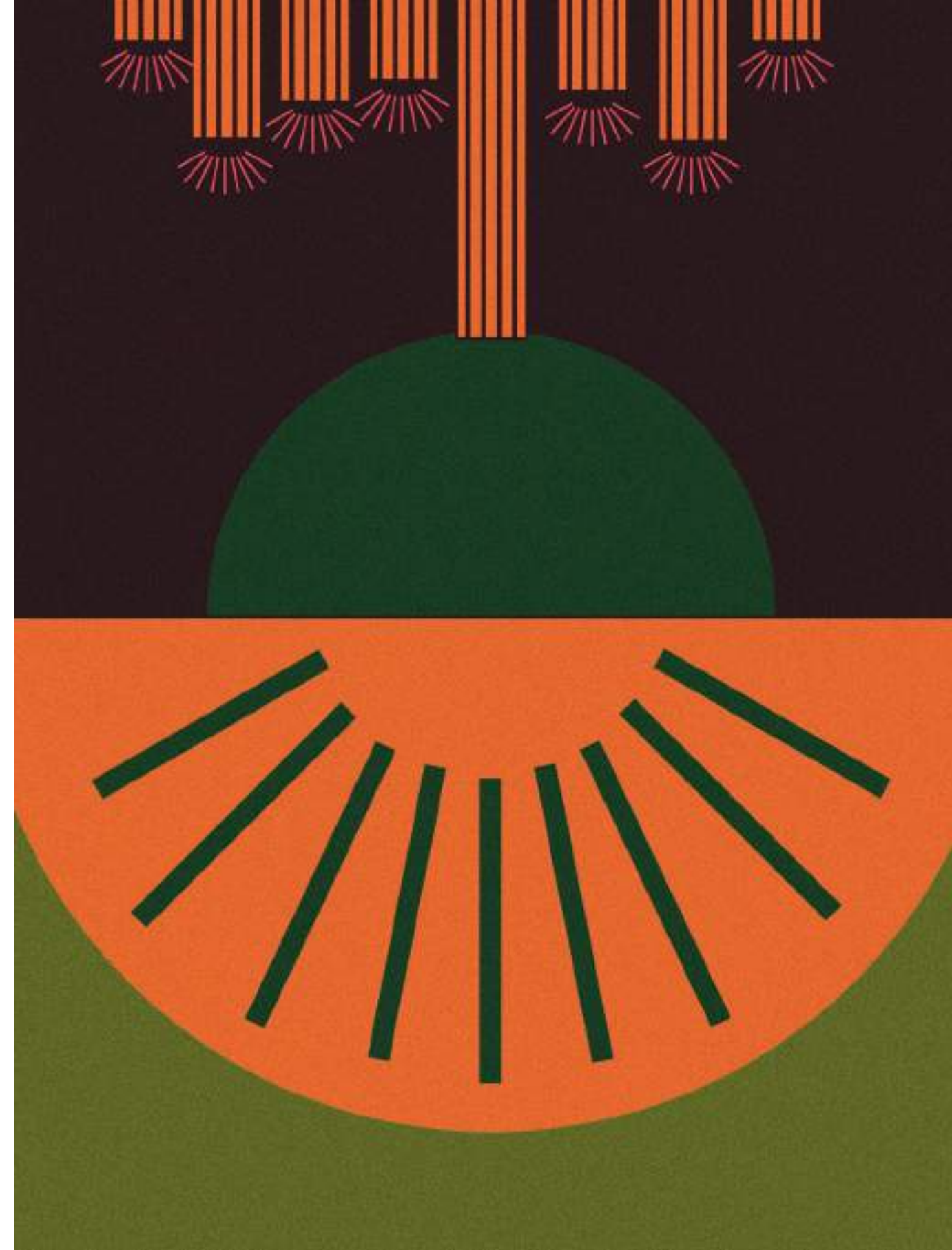
**EXTRAIT DU RAPPORT
THE SHIFT PROJECT :
PRÉCONISATIONS SUPPLEMENTAIRES**

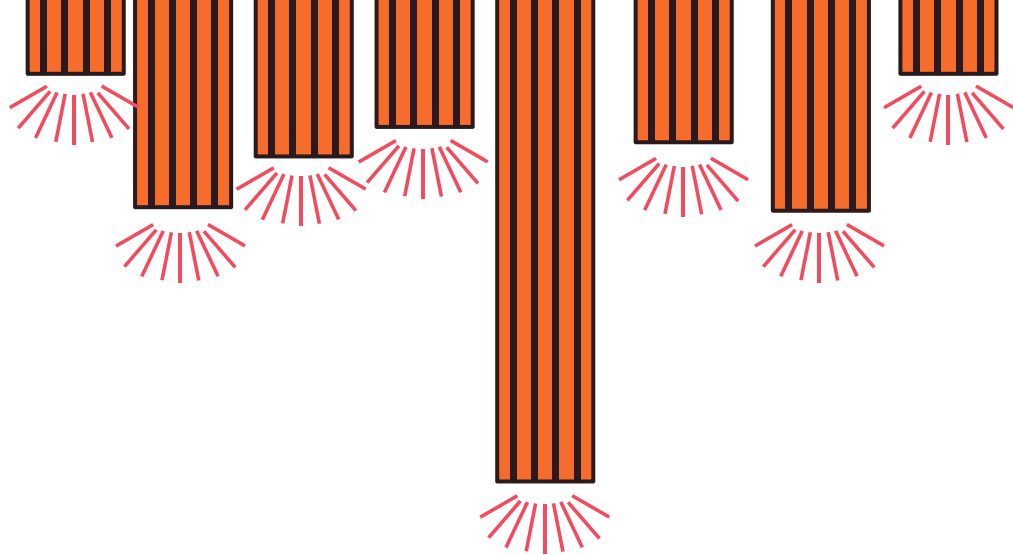
Mobilité des publics et des équipes :
équiper les abords et accès des établissements
culture afin d'encourager les mobilités
actives (arceaux vélos, pistes cyclables etc.)
et électriques (stations de charge électrique, etc.)
et décourager la venue en voiture individuelle
(réduction des places de parkings, etc.) ;

Coupler les billets des activités culturelles avec
des réductions lorsque les visiteurs se rendent
sur les lieux en transport public ou covoiturage.
Le Genevois français, qui a expérimenté cette
préconisation, reste néanmoins mesuré quant
à la réussite de cette initiative sur son territoire ;

Réduire le nombre des convoiements
physiques des œuvres et étudier la possibilité
d'un recours aux convoiements digitaux ;

Exiger un devis carbone auprès des transporteurs
et opter pour les transporteurs privilégiant les
modes de transport les moins carbonés.





LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

La dématérialisation peut être perçue comme une réponse aux enjeux de mobilité puisque qu'elle limite les déplacements. Ce n'est pas pour autant une solution écologique : en 2020 le numérique représentait 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Sa croissance est exponentielle et il est prévu que ce taux atteigne les 8% en 2025.

Réduire l'impact environnemental du numérique implique en conséquence de s'interroger sur la pertinence de nos usages numériques et engage à adopter une démarche de la sobriété.

La situation du numérique culturel est **paradoxe**.

La crise sanitaire a été un accélérateur de la transition numérique culturelle.

Le développement d'une offre culturelle virtuelle durant les fermetures d'établissements a permis d'assurer une présence et une continuité de service avec succès : les salles de spectacles ont mis en ligne des captations, les bibliothèques ont mesuré la hausse de l'utilisation des ressources numériques en ligne (autoformation, bibliothèques virtuelles...)

Plus largement, en donnant **accès à des savoirs et des contenus multiples**, la dématérialisation est considérée comme un outil de simplification et d'encapacitation. Les bibliothèques numériques patrimoniales facilitent l'accès aux œuvres rares par exemple.

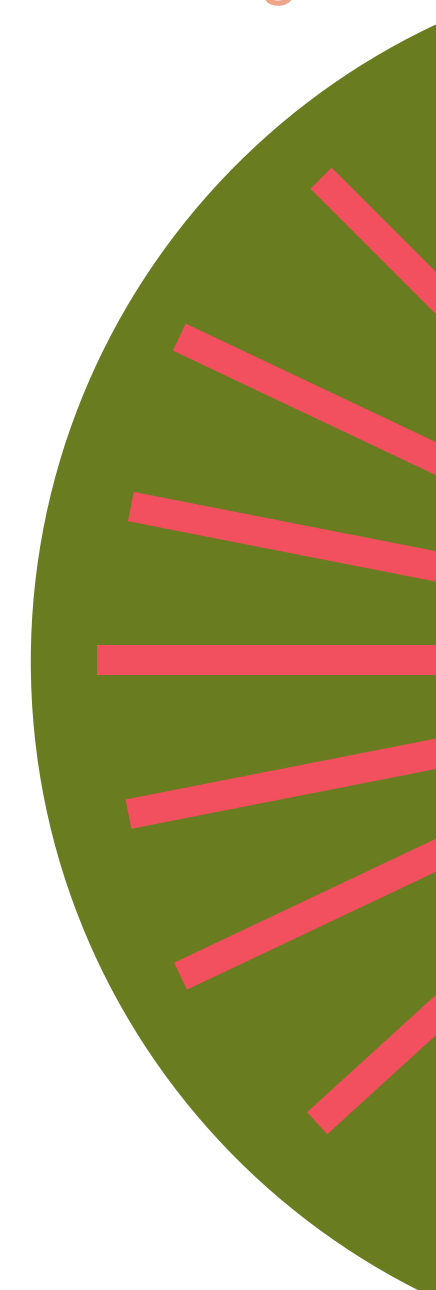
En revanche, **la culture représente le 1^{er} poste mondial de consommation de données** soit les $\frac{3}{4}$ des émissions du numérique. La VOD représente ainsi 60% des flux de données mondiaux.

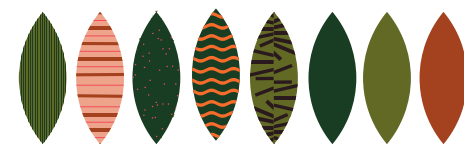
Les acteurs culturels sont en difficulté face à cette situation qui questionne les priorités : faut-il restreindre l'accès aux œuvres et aux ressources en ligne pour réduire l'empreinte carbone ou poursuivre le développement d'une offre culturelle numérique et contribuer au réchauffement planétaire ? Certains établissements, prenant conscience de cet enjeu ne diffusent plus leurs œuvres en ligne. La question du numérique dans les musées fait aussi débat à la ville de Strasbourg par exemple.

Les bibliothèques et archives peuvent jouer des rôles essentiels dans l'accompagnement à la sobriété numérique :

- Par des actions éducatives, les bibliothèques peuvent sensibiliser le tout public aux usages du numérique responsable.
- Dans les services internes aux collectivités, les services des archives peuvent former les agents et piloter une politique de sobriété numérique (exemple : ville de Reims).

« **Le numérique représentera 8% des émissions de GES en 2025.** »





LE FINANCEMENT ET L'ÉCO- CONDITIONNALITÉ

Aujourd'hui, un nombre important de programmes notamment européens peuvent servir à financer des projets culturels orientés vers la transition écologique. Les programmes Interreg, Europe creative ou encore le Feder sont régulièrement utilisés par les collectivités territoriales dans cette perspective.

Programme Interreg DEMO (Durabilité et Écologie dans le secteur de la Musique et de ses Opérateurs): ce programme interfrontalier entre la France et la Belgique vise au développement de pratiques éco-responsables dans le domaine des musiques actuelles. Le projet réunit plus d'une dizaine de partenaires autour des piliers du développement durable. Demo s'inscrit plus spécifiquement dans l'axe 3, objet programme 4 du programme Interreg « *Valoriser et développer de manière innovante, créative et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme* ».

Au-delà de ces outils de financements spécifiques de projets ayant un axe « transition écologique », l'idée qui se développe au sein des collectivités aujourd'hui est celle d'utiliser le financement comme un outil pour pousser la transition écologique, selon le principe de l'éco-conditionnalité.

QU'EST-CE QUE L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ ?

Apparue dans les années 80, l'éco-conditionnalité est l'idée d'appliquer des conditions d'ordre écologique à l'attribution d'une aide financière.

Elle est donc un mécanisme qui lie le financement public au respect de l'environnement. Proche du principe « pollueur-payeur », elle permet de s'assurer de la performance environnementale des fournisseurs ou associations.

L'État

En 2021, le Ministère de la Culture a mis en place la Charte de développement durable pour les festivals. Les festivals signant cette charte ont accès à des subventions transversales leur permettant de financer certains pans de la transition écologique. *« L'adhésion à la charte ouvre la possibilité de bénéficier des aides transversales dédiées au développement durable prévues à l'article 5 des principes d'engagement de l'État en faveur des festivals, auxquels la présente charte est annexée. Ces aides pourront concerner la phase de diagnostic et l'élaboration du plan d'actions. Elle permettra également d'accéder aux autres dispositifs d'aide existants ou à venir mis en place par les autres signataires ».*

Les collectivités territoriales

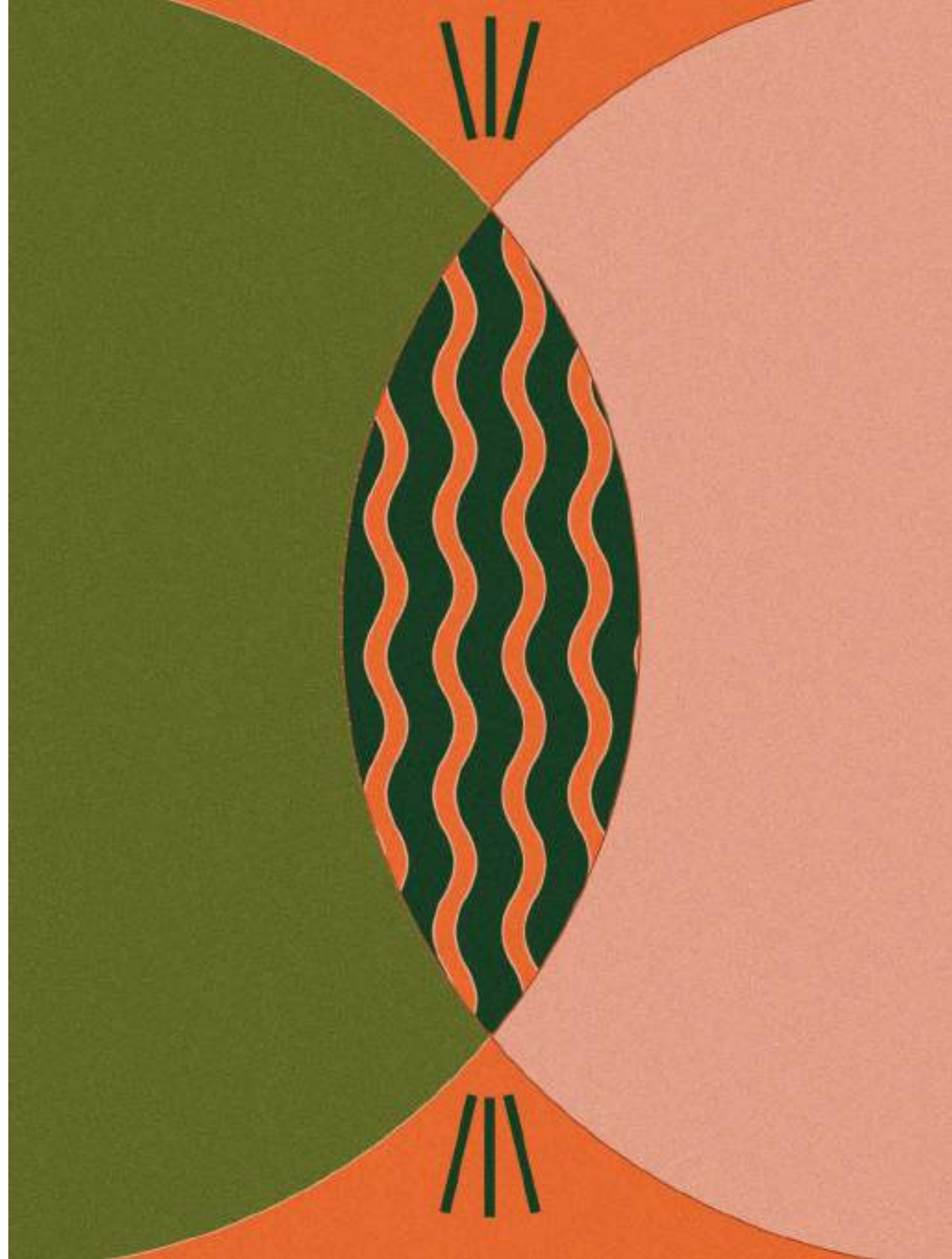
Cette démarche est de plus en plus mise en pratique au sein des collectivités dans l'accord des subventions aux associations et notamment aux associations culturelles. Cette même idée se retrouve au sein de la commande publique. Les marchés intègrent de plus en plus des prérequis concernant la transition écologique (par exemple les questions de transport ou d'emballage).

-> **Le Grand T à Nantes**, actuellement en rénovation dans le cadre de la création d'un pôle départemental du spectacle vivant, a mis en place un projet ambitieux autour de la transition écologique dans tous les secteurs de son activité. Lors de la commande publique concernant le chantier, le Département de Loire-Atlantique, porteur du projet, a intégré un lot spécifique concernant le réemploi des matériaux. Cette démarche, la deuxième en France, consiste à trouver à tous les matériaux de l'ancien bâtiment un débouché, soit en réemploi sur le chantier ou sous la forme d'une ressourcerie, soit un réemploi sur le territoire et ensuite un sourçage dans les limites européennes. Dans ce cas, la commande publique est utilisée pour favoriser la transition écologique. Cette expérience a un impact direct en terme d'empreinte écologique dans le cadre du réemploi et du recyclage des déchets issus du BTP. Elle génère moins de déchets, moins de déplacements et moins d'achats.

Cet exemple du Grand T s'aligne aussi sur d'autres expériences comme celle de l'**écotaxe** appliquée dans le milieu de la culture. Avant sa fermeture, ce théâtre a mis en place d'une écotaxe de 0,50 € sur chaque billet. Le fond financier ainsi récupéré est orienté pour financer les actions en faveur de la transition écologique. L'utilisateur participe alors à cet effort global.

On notera l'absence presque totale de principe des mécanismes de compensation carbone dans le secteur culturel.

Il est à noter le récent Vademecum *Le Budget vert, un outil d'analyse au service de la transition climatique* des élèves ingénieurs et administrateurs de l'INET autour de la question des budgets verts qui rejoint la question du financement de la transition écologique.



LE RALENTISSEMENT ET LE RENONCEMENT



Une des questions cruciales demeure cependant le changement de paradigme sur le rapport des collectivités territoriales et la culture au sein du territoire. Aujourd'hui, la culture est principalement conçue comme un élément d'attractivité. Elle repose sur et entretient une concurrence territoriale forte qui pousse à des comportements à rebours de la transition écologique.

Néanmoins la crise sanitaire a porté sur le devant des alternatives jusque-là souvent jugées taboues : le ralentissement et parfois le renoncement à certaines activités culturelles.

- **Réduire la fréquence** : la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont par exemple produit une note de service qui enjoint la réduction du nombre d'expositions temporaires en vertu de la transition écologique.
- **Restreindre le contenu** : une autre piste de réflexion développée par les institutions culturelles est de restreindre l'ampleur de ce qui est présenté. C'est le cas de l'exposition *Expérience*

Goya au Palais des Beaux-arts de Lille présentée en début d'année 2022. La ligne directrice de cette exposition était qu'elle soit entièrement écoconçue. Au sein de cette démarche, un nombre limité d'œuvres ont été prêtées et aucun des déplacements n'a été fait en avion.

- **Renoncer** : néanmoins un des points les plus intéressants est celui du renoncement. Dans l'ensemble peu de collectivités s'orientent vers cette solution. Ce sont plutôt des types d'évènements qui sont abandonnés au fur et à mesure comme les one-shot, les festivals et les expositions monumentales. D'autre part c'est aussi l'utilisation de certaines technologies qui est abandonnée. Aujourd'hui l'exemple de la réalité virtuelle est intéressant. Elle se développe au sein du spectacle vivant et du monde des jeux vidéo. Or comme le note le *Shift project*, le passage à la réalité virtuelle demande de passer à du 4 K au 8K. La production des outils nécessaires à la réalité virtuelle puis sa diffusion ont ainsi un impact écologique plus important que la diffusion en 4K ou en HD.

Les réflexions autour de la durée de vie des objets sont intéressantes à transposer sur le secteur culturel. Aujourd'hui l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, conseille de réfléchir à la durée d'usage des objets pour les remplacer moins souvent dans le cadre de la Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire¹.

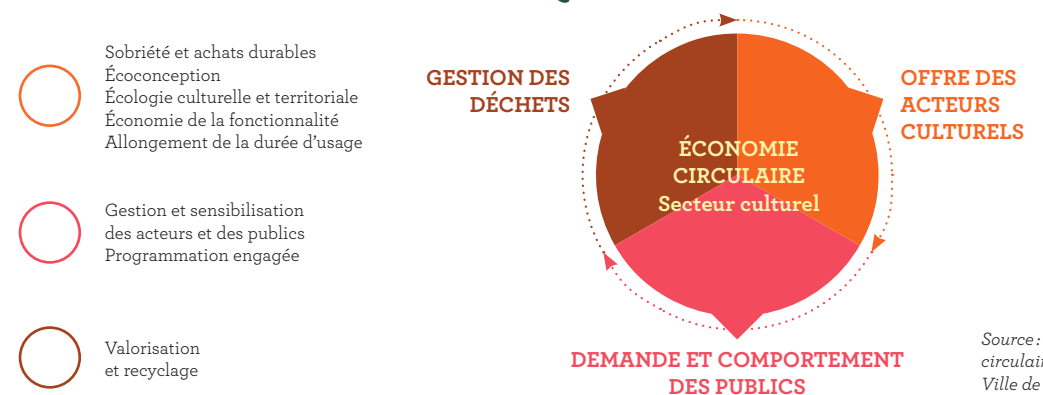
Il est possible de réfléchir à partir de ce modèle aux objets culturels. Actuellement dans une démarche de surconsommation et de concurrence territoriale il est difficile de voir l'application réelle de cette démarche. On peut cependant noter deux exemples rencontrés lors des échanges avec les acteurs culturels :

- **Mutualiser la production** : à Ivry-sur-Seine la mise en place de tournées vertueuses permet de mutualiser la production de spectacles pour qu'un territoire plus étalé en profite. Cette idée, comme le souligne le Syndeac, nécessite de renoncer aux clauses d'exclusivité des artistes et donc à une perspective concurrentielle de la culture.

- **Augmenter le temps de vie d'un spectacle** : l'Onda, Office national de diffusion artistique et la Région Val-de-Centre ont mis en place un dispositif de soutien à la diffusion des spectacles afin que ceux-ci connaissent une durée de vie plus longue que la normale. À travers ce soutien financier porté par la Scène O Centre, les spectacles augmentent leur durée de vie de 2 ans passant de 1 an à 3 ans. L'objectif affiché n'est donc pas dans ce cas celui de la transition écologique, mais celui de faire en sorte que le spectacle touche un nombre plus important de personnes. Par ricochet, un objectif de transition écologique est aussi atteint.

1. Dans le cadre de ses travaux *Évaluations environnementales et économiques de l'allongement de la durée d'usage de produits de consommation et biens d'équipement*

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AU SECTEUR CULTUREL



Source : Livret d'économie circulaire et culture de la Ville de Paris, version 2021

LA RÉSILIENCE EN FORME DE CONCLUSION



La résilience est une faculté de rebondir après un choc : en l'espèce, celui-ci se déroule sous nos yeux, comme nous le rappelle la douloureuse sécheresse de l'été 2022. Face à cette évolution climatique, les pouvoirs publics sont certes une partie du problème, mais ils peuvent également être partie de la solution. Le cadre des collectivités territoriales, particulièrement souple et favorable aux innovations, a déjà su modifier un certain nombre de pratiques pour un résultat plus en accord avec l'environnement. En cela, la résilience peut se traduire en un renoncement : le résultat d'après ne pourra être celui d'avant, puisque le monde à léguer à nos enfants ne peut être celui que nous avons connu et que nous connaissons encore. La résilience, si elle semble douloureuse, induit autant le deuil d'une manière de faire qu'une idée de renaissance, de décentrement perpétuel par rapport à ses habitudes : preuve en est que les collectivités territoriales continuent de développer des solutions pour assumer leurs compétences, mais selon des paradigmes différents, qu'il s'agisse des objectifs à tenir comme des manières d'y parvenir. Les exemples cités dans notre étude, nous l'espérons, aidera utilement toute action en ce sens. Cette réinvention se fait avec l'aide d'outils de gestion et

d'administration souvent traditionnels, parfois innovants, mais qui incluent de plus en plus une dimension écologique, dans des directions plus vertueuses et aux échelles territoriales plus globales.

Le secteur culturel, dans ce cadre de politique publique, doit bien sûr tendre à l'exemplarité, tant il est symbolique et économiquement porteur.

La culture est un moteur incomparable et incontournable de cette notion de résilience, ouvrant vers des cercles vertueux bénéfiques pour les budgets et les cadres de vie des usagers de service public. Citons comme exemple Noisy-le-Sec, qui fait face à la pression foncière en utilisant ses espaces verts, rares et menacés, comme terrain de jeu pour des actions socioculturelles. Ces parcs et jardins, précieux au cœur de la banlieue parisienne, sont si bien animés par les actions culturelles qu'ils en deviennent essentiels pour la vie des quartiers urbains. De manière plus éphémère, la tenue de festivals permet l'investissement, mais aussi la sauvegarde des espaces verts comme éléments structurants de l'attractivité d'un territoire, à travers la tenue d'évènements qui prennent de plus en plus des atours écologiques. La culture se place comme un domaine moteur de l'écologie, tout aussi puissant que vulnérable. Si le poids symbolique est très fort, les décisions qui en font l'animation restent parfois reléguées à une place secondaire, alors qu'elles touchent très directement la vie de millions de nos concitoyens.

De plus, le changement d'échelle des collectivités, qui se regroupent depuis le dernier acte de la décentralisation en structures collaboratives de planification, permet de mener des actions concrètes et visibles sur des territoires de plus en plus larges. Elles renforcent notamment la solidarité des territoires sur des principes de cohésion et de solidarité, parmi lesquelles doivent apparaître d'urgence les problématiques écologiques. Le secteur culturel, exposé à ces questions depuis des décennies, apparaît désormais non plus comme une avant-garde sans émules, mais bien comme un exemple qu'il est désormais impératif de suivre. Encore une fois, cette continuité nécessite des décisions fortes et des portages politiques importants, qui poussent à mettre au cœur des projets des solutions écologiques innovantes, non plus comme un affichage de bonne conscience, mais comme un facteur concret de changement. L'absence de ce soutien politique fort constitue la limite de la résilience. Il y a urgence : l'adaptation à une situation ne suffira bientôt plus, si celle-ci n'est plus contrôlable.

Pour conclure, nous souhaiterions reprendre à notre compte le slogan de l'association Art Viva cité plus haut, que nous voulons autant un cri d'alarme qu'un appel à l'espoir :

« Pas de culture vivante sur une planète morte ! ».

REMERCIEMENTS



Merci à **David Janela** coach, facilitateur, formateur et ancien DGA et **Carole Ziem**, DAC de Fontenay-sous-Bois, Présidente de l'association des DAC d'Ile-de-France et vice-Présidente de la FNADAC pour leur accompagnement.

Merci à **Sophie Levy**, directrice du Musée d'arts de Nantes; **Marianne Revoy**, DAC Ivry-sur-Seine; **Christophe Bennet**, DAC Cergy; **Fabrice Chambon**, DAC EPT Est Ensemble (Grand Paris); **Stefano Arnaldi**, DAC Reims; **Dimitri Boutleux**, Adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles, Bordeaux et **Catherine Dupraz** DAC; **Xavier Fourneyron**, DAC Lyon; **Jean Blaise** et **Morgan Airiau**, Le Voyage à Nantes; **Gaëlle Brynhole**, DAC Noisy-le-Sec; **Camille Giertler** DAC Strasbourg; **Mélisande Barraud** et **Charlotte Huni**, Département de la Gironde, projet agricole Domaine de Nordis; **Gisèle Meynet**, Pôle métropolitain du Genevois français et Grand Genève; **Joséphine Checco**, vice-présidente du SYNDEAC, **Caroline Poinot-Frecon**, Dir. Culture, sport et monde associatif, Département de la Haute-Marne.

Octobre 2022
Coordination éditoriale:
Patricia Bamba
Design graphique: Cercle Studio

BIBLIOGRAPHIE



Télérama 3767, avril 2022

theshiftproject.org

Décarboner la culture - David Irle Anaïs Roesch, Samuel Valensi (Editions PUG et UGA octobre 2021)

www.lequotidiendelart.com/articles

www.bl-evolution.com/culture-et-transition-ecologique-quels-enjeux-et-bonnes-pratiques

www.culturelink.fr/developpement-durable

www.moka-mag.com/articles/decarboner-la-culture

www.profession-spectacle.com

www.lecho.be/culture/general

toutelaculture.com/actu/politique-culturelle

culture.newstank.fr/thinkculture2022

www.unesco.org/fr/mondiaucult2022

www.beauxarts.com/expos

www.ecologie.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-durable

www.lagazettedescommunes.com/dossiers/quand-le-numerique-passe-au-vert

Le développement durable, un enjeu culturel, numéro de Pierre d'Angle, décembre 2016 - Un séminaire, organisé par la DRIET et la DRAC Île-de-France le 16 novembre 2021, revient sur les enjeux de ces réhabilitations.

Le Moniteur, mars 2008, hors-série: *Construire durable*

Séminaire sur la conciliation des enjeux de qualité architecturale et de préservation du bâti à caractère patrimonial, 16 novembre 2021, DRAC et DRIET Ile-de-France/Paris-Belleville

Rapports développement durable:
Louvre, Musée du Quai Branly



PROMOTION
**GEORGES
BRASSENS**
ÉLÈVES ADMINISTRATEURS ET
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX
1947-2022-2023



**Marguerite
Yourcenar**
Élèves conservateurs et conservatrices
restaurateurs de bibliothèques
Première année 2022-2023

**Michelle
Perrot**
CONSERVATRICES
ET CONSERVATEURS
DE BIBLIOTHÈQUES
ANNEE DE COURS 2022-2023